

Objet : *RS - Précisions sur le poste et le recrutement de chargé du SPANC (service public d'assainissement non collectif) à la direction des eaux et de l'assainissement*

- date de convocation le 01 juillet 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi sept juillet à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Le Châtelard, gymnase, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 43

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Micheline Myard-Dalmis - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Farid Rezzak - Corinne Charles - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Josiane Rosset
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Hervé Ferroud-Plattet

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 30

de Jimmy Bâabâa à Alain Caraco - de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Grégory Basin à Alexandre Gennaro - de Jean-François Beccu à Alain Caraco - de Daniel Bouchet à Sophie Bourgade - de Pierre Brun à Marie Bénévise - de Michel Camoz à Jean-Benoît Cerino - de Jean-Pierre Casazza à Marie Bénévise - de Philippe Cordier à Benoit Perrotton - de Maryse Fabre à Cécile Trahand - de Christelle Favetta-Sieyes à Franck Morat - de Alain Gaget à Pascal Mithieux - de Christian Gogny à Philippe Gamen - de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Sabrina Haerinck à Corinne Charles - de James Hallay à Josette Rémy - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud - de Laïla Karoui à Aloïs Chassot - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Aurélie Le Meur à Martin Noblecourt - de Raphaële Mouric à Isabelle Dunod - de Gaëtan Pauchet à Claudine Bonilla - de Claire Plateaux à Farid Rezzak - de Thierry Repentin à Jean-Benoît Cerino - de Daniel Rochaix à Eric Delhommeau - de Walter Sartori à Aloïs Chassot - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Thierry Tournier à Christian Berthomier - de Alexandra Turnar à Philippe Gamen - de Jean-Maurice Venturini à Michel Dyen

- conseillers excusés : 9

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Jean-Pierre Coendoz - Philippe Ferrari - Marcel Ferrari - Max Joly - Luc Meunier - Emilio Pla Diaz - Alain Saurel

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 07 juillet 2022

délibération n° 117-22 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement de chargé du SPANC (service public d'assainissement non collectif) à la direction des eaux et de l'assainissement**

Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée des ressources humaines et de l'accueil des gens du voyage, indique que le poste de chargé des contrôles des installations d'assainissement non collectif à la direction de l'eau et de l'assainissement est à pourvoir.

Ce poste est chargé du contrôle technique de l'assainissement non collectif.

Vu l'article L.313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L.332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : confirme que le poste de chargé des contrôles des installations d'assainissement non collectif à la direction de l'eau et de l'assainissement est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des techniciens. Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

Niveau de recrutement :

Catégorie B – cadre d'emplois des techniciens.

Missions confiées à l'agent :

Réaliser le contrôle de la conception et de la réalisation des installations neuves : instruction et rédaction des certificats de conformité et des avis dans le cadre des demandes d'urbanisme ; vérification de la bonne exécution, conformément aux prescriptions du permis de construire et de la réglementation.

Réaliser le contrôle des installations lors de ventes : contrôle de l'installation et réponse au notaire.

Mettre en œuvre les mesures correctives suite aux contrôles réalisés : demandes de mise en conformité (travaux de réhabilitation), demandes de réalisation de l'entretien.

Contrôler la conception et la réalisation des réhabilitations des installations ; accompagner les usagers sur cette démarche (volets administratifs, techniques et financiers).

Suivre les prestations d'entretien des ouvrages proposées par le SPANC : proposer et centraliser les commandes de prestation, planifier les interventions, établir le bon de commande, valider les factures pour le paiement du prestataire, et contrôler le prestataire de service.

Répondre aux demandes des usagers et apporter conseil technique, administratif et financier aux usagers du service.

Réaliser la gestion administrative : planification des visites, courriers de demande de RDV, visites de terrain, saisie informatique des données dans le logiciel de gestion (SIG) ; rédaction, édition et envoi des rapports de visites ; bilans.

Déclencher la facturation des redevances de contrôle et de prestation d'entretien, en lien avec le service facturation.

Rémunération de l'emploi :

Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des techniciens selon expérience.

Article 2 : confirme que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des techniciens, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- formation de technicien supérieur (niveau BTS ou équivalent) dans le domaine de l'eau et de l'assainissement,
- bonnes connaissances techniques en assainissement et assainissement non collectif,
- connaissance en chimie, physique, microbiologie, géologie,
- maîtrise des dispositifs légaux et réglementaires sur l'eau et l'environnement,
- connaissance des intervenants institutionnels dans le domaine de l'eau,
- esprit d'analyse et de synthèse,
- outils bureautiques et SIG, lecture de plans de réseaux EU, EP,
- qualités relationnelles, sens du contact et du service public, tact et diplomatie, bonne présentation, qualités pédagogiques,
- autonomie, organisation, rigueur, méthode, disponibilité,
- sens du travail en équipe et du partage de l'information,
- capacité rédactionnelle,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte : 117-22 C

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement de chargé du SPANC (service public d'assainissement non collectif) à la direction des eaux et de l'assainissement

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 1 - Créations et transformations d'emplois

Date de l'acte : 13 juillet 2022

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20220713-lmc1H27704H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27704H1

Date de transmission en Préfecture : 14 juillet 2022

Date de réception en Préfecture : 14 juillet 2022

Publication : jeudi 14 juillet 2022